

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du vendredi 25 mai 2012**

Présents : H.ANDRE, C. AUSSAGUES, E.DACQUAY, N.DOSME, S.GOUT (Président), I.HARLE (Syndic), F.HERMEL et Y.MORVAN

- 1- **Ré-élection, à l'unanimité, de Serge Gout en tant que président du Conseil Syndical**, avec tous les plus vifs remerciements des conseillers syndicaux.

Après la dernière AG, et l'élection d'un nouveau conseiller syndical, il n'est peut être pas inutile de rappeler à tous les copropriétaires que la copropriété du Bois Persan est une démocratie participative et qu'il n'est pas nécessaire de faire partie du conseil syndical pour participer à la gestion de la copropriété. En effet les ordres du jour et les comptes rendus des réunions sont affichés place de Suse et mis sur le site internet du Bois Persan, pour que toute personne susceptible de par ses compétences, ses goûts et ses disponibilités, de se joindre à l'équipe pour une tâche ponctuelle puisse le faire. Certains nous aident à trouver un prestataire, d'autre à surveiller des travaux en cours, ou à corriger les documents d'AG. Certains préfèrent apporter leur contribution sous forme de jugements. Bien que toute contribution soit la bienvenue, les membres (bénévoles) du conseil syndical souhaitent bénéficier d'un préjugé favorable et entretenir des relations amicales avec tous les copropriétaires.

- 2- **Relations avec la Mairie d'Orsay.** Vue la lenteur des échanges par voie de courrier une autre stratégie est nécessaire. Un rendez-vous avec Monsieur le Maire ou avec son chef de cabinet, Mr Viala, sera demandé pour la question de la convention pour l'entretien de la voirie et l'accès des écoles pour différentes compétitions sportives. De même un contact sera pris avec Joel Eymard, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux, pendant la période de révision du PLU (début de l'enquête publique :4 juin).
- 3- **Le terrain dit de la Cyprenne :** son prix sera demandé à Mr Emond, de la mairie des Ulis, ce qui sera, entre autres, une façon de reprendre contact avec lui et d'éviter, peut être, une troisième offre d'achat dans la précipitation.
- 4- **Relance de la rédaction du nouveau règlement de copropriété :** le silence de l'AG en réponse à la question : qui veut participer à ce travail ? suggère que ce n'est la priorité de personne. En conséquence le règlement de copropriété va en rester là où l'a laissé la commission règlement il y a 2 ans. Cependant il est dommage de remettre aux nouveaux arrivants un règlement de copropriété complètement obsolète et de perdre le travail considérable effectué par la commission. Le conseil syndical propose donc de compiler la partie du règlement de copropriété qui a été relue et validée par les juristes de l'ARC (Association des Responsables de Copropriétés), et de le remettre aux nouveaux arrivants. De plus la version informatisée du règlement de copropriété originel et les modifications apportées par la commission règlement seront consultables sur le site internet du Bois Persan.

- 5- **Recherche d'un syndic professionnel** : chaque membre du conseil syndical va se livrer à son enquête personnelle, puis le cahier des charges sera soumis à 2 ou 3 (dont FRABAT) candidats. La synthèse sera présentée à la prochaine AG.
- 6- **Nouvelle assurance pour l'immeuble** : l'assurance actuelle se termine fin décembre 2012 et doit être éventuellement résiliée fin septembre. D'ici là d'autres propositions seront examinées (suggestions souhaitées de quiconque a une bonne adresse...).
- 7- **Les travaux de plomberie de l'immeuble** ont commencé le 30 mai, sous la surveillance d'Alain Sidaner (qui n'est pas un conseiller syndical...). Pendant la durée des travaux une cabine de toilettes a été posée derrière l'immeuble.
- 8- **Nouveaux arrivants** : bienvenue à Mélanie Viault et Alexandre Audé qui, à partir du 8 juillet, remplaceront la famille Bosc, 5 allée d'Ispahan
- 9- **A retenir :**  
**le pique nique de la résidence aura lieu**  
**le dimanche 24 juin, pour le déjeuner,**  
**sur la grande pelouse, à l'ombre des chênes**

**Prochaine réunion**  
**Jeudi 28 juin, 20h30**